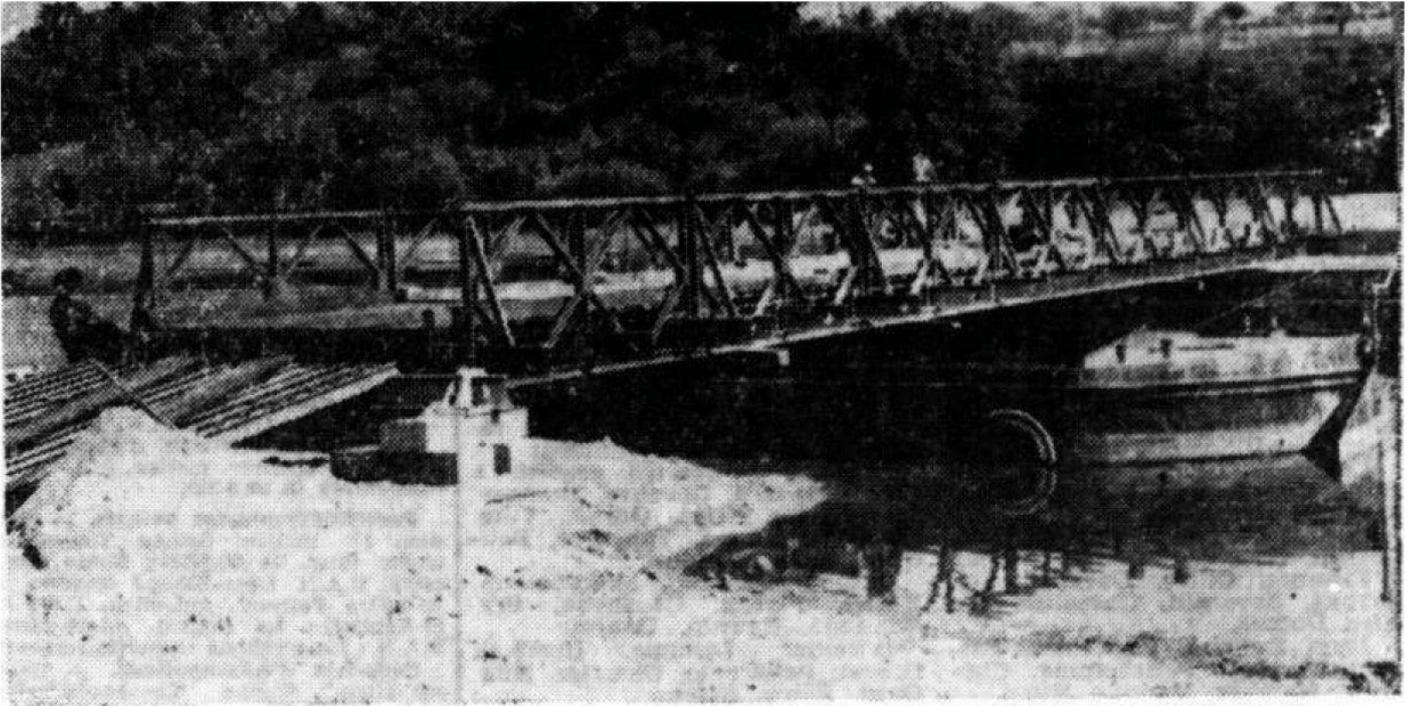


La mise en service d'un bac au port de Beslé



(Photo correspondant « Ouest-France ».)
Une vue du bas constitué par un élément de pont Batley reposant sur deux gabarres

Au moment de la Libération, les Allemands firent sauter les ponts de l'Ilette et de Beslé, et endommagèrent quelque peu celui du Grand-Pas, sur la Vilaine. Ce dernier fut réparé quelque temps après, mais il ne dessert guère que les marais, et est souvent impraticable l'hiver au moment des crues. - Le pont de l'Ilette n'a pas encore été réparé, mais nous croyons savoir que ce n'est qu'une question de mois pour sa remise en service qui pourrait être effectuée pour la fin de l'année.

Quant au pont de Beslé, qui est établi sur une route nationale, donnant lieu à un trafic assez important, en attendant sa reconstruction, il avait été construit une passerelle reposant sur trois piles de pieux, passerelle suffisamment solide pour permettre la circulation des véhicules jusqu'à 10 tonnes.

C'était en 1947 : onze ans ont passé, le pont n'est pas encore reconstruit (et sa reconstruction intéresse les Ponts et Chaussées de la Loire-Atlantique, qui attendent les crédits pour le faire). Mais les pieux, battus en sapin, ont pourri et, sagement, le franchissement de la passerelle provisoire, a été interdit à tout véhicule. Camions ou voitures, devant aller d'une rive à l'autre, doivent faire un détour d'une vingtaine de kilomètres, par Port-de-Roche.

Cette situation, fort désagréable, n'avait pas manqué d'attirer l'attention des autorités alertées, et le service des Ponts et Chaussées d'Ille-et-Vilaine a décidé de transporter à Beslé le bac qui était utilisé à l'Ilette. - Les travaux commencés depuis une huitaine, ont été terminés samedi, et désormais ce bac assurera le

passage de tous véhicules au-dessous de 5 tonnes. C'est dire que plusieurs voitures de tourisme pourront être embarquées à la fois. - Nous avons assisté à la mise en route de ce bac, appelé à rendre service aux populations des deux départements d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique, riverains à cet endroit.

Il est constitué par un élément de pont Bailey, reposant sur deux gabares. Son fonctionnement est assuré par deux treuils montés sur une passerelle adjointe, dont on a dégarni le pont Bailey, sur la Vilaine, à Redon, et il est guidé par un autre câble ancré sur la rive droite et qui peut être commandé par un treuil installé sur la rive gauche.

Car, au moment du passage des chalands automoteurs, il est indispensable que ce câble repose au fond de la rivière.

Tout fonctionnait bien samedi soir pour la mise en route ce jour.

Mais, dans deux mois, les usagers de l'Ilette vont réclamer leur bac si leur pont n'est pas réparé. Qu'arrivera-t-il, et qui l'emportera... dans ce conflit d'intérêt.

Un avis des Ponts et Chaussées

1° Le bac fonctionnera sans interruption de 6 h. 30 du matin à 20 heures.

2° Il est limité au poids de 5 tonnes.

3° Chaque lundi, le service ne commencera qu'à midi, de façon à apporter aux accès les corrections dues aux variations de la crue de la Vilaine.